



**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**  
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen  
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org  
www.mvtpaix.org

Mesdames, Messieurs,

Le Mouvement de la Paix, organisation non gouvernementale, se donnant pour tâche la promotion de la Culture de la Paix dans ses concepts formulés par l'ONU et l'UNESCO, la résolution pacifique des conflits et le désarmement nucléaire, s'adresse à vous pour vous faire part de nos préoccupations de paix.

Élus à l'Assemblée Nationale mais aussi œuvrant dans votre circonscription, vous participerez au travail législatif et aurez aussi le pouvoir d'influer sur la politique étrangère de la France. C'est pourquoi, le Mouvement de la Paix vous invite à faire connaître votre position et vos engagements en faveur de la Paix.

- Le budget de la défense s'élève pour 2017 à 32,7 milliards d'euros, et devrait atteindre 41 milliards d'euros d'ici 2020 (2% du PIB à la demande de l'OTAN). Ainsi, il est clair que les dépenses consacrées à l'armement nucléaire seraient quasi doublées, alors même que les travaux pour un traité d'interdiction des armes nucléaires commencent à l'ONU ce mois de mars 2017. Le Mouvement de la Paix n'approuve pas ce budget, contraire à la construction d'une nation et d'un monde de justice, de Paix et de sécurité.

***Quelle sera votre position lors du prochain vote de ce budget, et quelle est votre position actuelle sur les dépenses militaires, l'armement nucléaire ?***

- La France a réintégré le haut commandement de l'OTAN en 2009 (20 députés et sénateurs français composent la délégation à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN). Nous considérons dangereuse cette organisation militaire qui n'a résolu aucun conflit mais au contraire, a aggravé la situation internationale et portée atteinte à la sécurité des peuples. Le strict respect du droit international et des principes de la charte des Nations Unies basé sur la prévention et la résolution politique des conflits ne peut que conduire à demander la dissolution de l'OTAN et dans un premier temps la sortie de la France de celle-ci.

***Êtes-vous favorable du maintien de la France au sein de l'OTAN, quelle sera votre position en tant qu'élu à l'Assemblée ? Et pensez-vous qu'il faut œuvrer pour sa dissolution ?***

- Le 23 décembre 2016, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2334 (votée par la France) condamnant la politique israélienne de colonisation des territoires occupés et réaffirmant "sa vision d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues". Le gouvernement israélien poursuit délibérément l'extension des colonies au mépris du droit international et a refusé de s'inscrire dans la démarche constructive offerte par la France lors de la « conférence pour la paix au Proche Orient » qui a été organisée le 15 janvier 2017 à Paris. Dans ces circonstances, le gouvernement français doit prendre ses responsabilités en reconnaissant la Palestine, confirmant les résolutions de l'Assemblée Nationale et du Sénat votées en décembre 2014.

***Êtes-vous favorable à la reconnaissance d'un état de Palestine ? Œuvrerez-vous pour la reconnaissance de l'État de Palestine, confirmant ainsi les résolutions de l'Assemblée Nationale et du Sénat votées en décembre 2014 ?***

Nous pensons que ces questions, que nous jugeons urgentes et essentielles pour la construction d'un monde de Paix, s'inscrivent dans une démarche politique au profit des besoins sociaux, humains, nationaux et internationaux, pour la Paix, la justice sociale et pour lesquels vous aurez à vous prononcer et travailler si vous êtes élus à ces prochaines législatives. Par conséquent nous serons attentifs aux engagements que vous prendrez dans votre programme pour la culture de la paix, ainsi qu'aux réponses que vous nous apporterez.

Vous en souhaitant bonne réception,

**Le Mouvement de la Paix**